

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITE

Le Conseil de l'Université désigne trois vice-recteurs

Neuchâtel, le 23 juin 2016. Le Conseil de l'Université a nommé aujourd'hui les vice-recteurs qui accompagneront, dès le 1^{er} août, le recteur désigné Kilian Stoffel à la tête de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Le professeur de philosophie Daniel Schulthess sera en charge de l'enseignement, le professeur de biologie Felix Kessler hérite de la recherche et le professeur de droit Olivier Guillod s'occupera des questions légales et juridiques. Le choix s'est porté sur des personnes qui ont une grande expérience de la gestion administrative au sein d'une université.

Le nouveau Rectorat aura pour tâche, outre la direction de l'institution et l'élaboration de sa stratégie, de mettre en œuvre les modifications prévues par la future loi cantonale sur l'Université dont l'entrée en vigueur est attendue pour 2017. Il s'agira en particulier de préparer des statuts pour l'UniNE et de négocier un contrat de prestation avec le Conseil d'Etat.

Les vice-recteurs ont été désignés selon la procédure définie par la législation qui stipule que le recteur les propose au Conseil de l'Université en veillant à une représentation équitable des facultés. Par ailleurs, c'est probablement la dernière fois que le Conseil de l'Université était appelé à procéder à leur nomination. En effet, la révision légale en cours prévoit à l'avenir d'accorder au recteur ou à la rectrice la prérogative de nommer son équipe.

Trois vice-recteurs expérimentés

Membre fondateur et directeur de l'Institut de droit de la santé, Olivier Guillod a étudié le droit à Neuchâtel et à Harvard. Depuis 1992, il est professeur à l'UniNE, où il a été doyen de la Faculté de droit de 2003 à 2005. Ancien membre de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine de 2001 à 2013, il a été nommé l'an passé au Conseil de *Swissmedic*, autorité suisse de contrôle des produits thérapeutiques. Olivier Guillod se chargera des affaires légales et juridiques au sein du Rectorat.

Felix Kessler a obtenu son doctorat à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) en 1992. Il a ensuite effectué un séjour académique de 5 ans à New York avant de revenir à l'ETHZ en tant que chercheur. En 2002, il a été nommé professeur de physiologie végétale à l'UniNE et chef de projet au sein du Pôle de recherche national *NCCR Plant Survival*. Doyen de la Faculté des sciences de 2008 à 2010, Felix Kessler est aujourd'hui directeur de l'Institut de biologie ainsi que du Laboratoire de physiologie végétale. Il occupera la fonction de vice-recteur en charge de la recherche.

Daniel Schulthess est professeur d'histoire de la philosophie à l'UniNE depuis 1986. Il avait auparavant obtenu son doctorat à Neuchâtel et effectué des séjours académiques à Berlin et à Tucson (USA). Par la suite il a travaillé à Louvain-la-Neuve, Munich, Beyrouth et Edimbourg. Il a été doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de 1999 à 2001 et vice-recteur de 2004 à 2008. Il est membre du Conseil d'administration de l'Agence Universitaire de la Francophonie et préside l'Association des sociétés de philosophie de langue française. Daniel Schulthess s'occupera des questions liées à l'enseignement.

Contact :

Antoine Grandjean, président du Conseil de l'Université, antoine.grandjean@unine.ch,
Tél. : +41 79 258 04 35 (dès 17 heures)

Annexe : Photo du futur Rectorat (de g. à dr. : Olivier Guillod / Felix Kessler / Daniel Schulthess / Kilian Stoffel)